

La Révolution belge de 1830 vue de Paris d'après les Archives Vaticanes

A. Simon

## Citer ce document / Cite this document :

Simon A. La Révolution belge de 1830 vue de Paris d'après les Archives Vaticanes. In: Revue belge de philologie et d'histoire, tome 26, fasc. 3, 1948. pp. 509-524;

doi: https://doi.org/10.3406/rbph.1948.1788

https://www.persee.fr/doc/rbph\_0035-0818\_1948\_num\_26\_3\_1788

Fichier pdf généré le 11/04/2018



## LA RÉVOLUTION BELGE DE 1830 VUE DE PARIS D'APRÈS LES ARCHIVES VATICANES

Le 27 août 1830, Capaccini, internonce à La Haye, écrivait au Secrétaire d'État du Saint-Siège : « Le général Pepe a écrit à l'un de ses amis de Bruxelles que le général La Fayette lui avait dit : La révolution se fera à Bruxelles un mois après celle de Paris, celle d'Italie trois mois après. La première partie a commencé de se vérifier ; j'espère en Dieu que, la seconde au moins ne se vérifiera pas » (¹).

On a souvent parlé des rapports entre la révolution parisienne de juillet 1830 et l'émeute bruxelloise du mois d'août suivant. Les agents excitateurs français se trouvaient certainement aux abords de La Muette de Portici et l'exemple de Paris fut tonifiant pour la Belgique. Que les révolutionnaires français aient voulu faire triompher leurs idées à Bruxelles, cela ne supporte aucun doute; qu'ils n'y soient pas complètement parvenus, malgré les efforts des exilés italiens (2) et de de Potter (3), c'est tout aussi évident. Rien ne dévoile tant cet échec qu'un rapport écrit par le diplomate romain Garibaldi, après que le Congrès National belge eût décrété la monarchie : « Les républicains français, qui étaient venus en Belgique pour y instaurer la république, dit cette note, sont retournés en France parce que, déclarent-ils, la Belgique n'est pas encore mûre pour la civilisation; ils poursuivront leurs activités en développant leur presse dans ce pays » (4).

<sup>(1)</sup> Capaccini à Albani, le 25 août 1830. Archives Secrètes du Vatican, Segretario di Stato, Paesi-Bassi, nunzio 1830.

<sup>(2)</sup> Scioscioli, D., Il Dramma del Risorgimento sulle vie dell Esilio, 2 vol. Rome, 1937-1941.

<sup>(3)</sup> Voir Turenhoudt, E. V., Louis de Potter, Bruxelles, 1946.

<sup>(4)</sup> Garibaldi à Bernetti, le 12 janvier 1831, AV., Nunz. Parigi, 1831,

Je n'ai évidemment pas pour but de donner le dernier mot sur les rapports de cause à effet qui existèrent, en 1830, entre la révolution de Paris et celle de Bruxelles. Ces pages pourraient cependant y aider. Je me propose de dire comment la révolution belge était vue de Paris, surtout d'après ce qu'en dit le nonce séjournant dans cette ville. Il y a intérêt à le savoir, puisque nous entrons ainsi en contact avec l'opinion que le Saint-Siège se formait des événements.

Les documents que j'emploie se trouvent à Rome aux Archives Secrètes du Vatican Secrétairerie d'État, dans les fonds Nunziatura di Parigi, 1830, 1831, Paesi-Bassi 1830, 1831, Nunziatura di Vienna, 1830, 1831, Congrégation des Affaires extraordinaires, carton Belgio nos 33, 34, 35.



Rome avait reçu sur la révolution belge un rapport très circonstancié de son internonce Capaccini (1). Celui-ci avait, entre autres, écrit le 26 septembre 1830:

« Il est clair que les excitateurs de la révolte furent les révolutionnaires français. Ce ne serait pas un argument valable que de dire, pour le prouver, que l'émeute de Bruxelles s'est passée un mois après la révolution de Paris, mais, si l'on considère que le général Lafayette a dit que, un mois après celle de Paris, éclaterait celle de Bruxelles, l'on peut avec probabilité conclure que la seconde n'est pas indépendante de la première. Et cette supposition atteint un degré de certitude morale si l'on se rappelle que les personnes les plus influentes sur la révolution des provinces belgiques, comme le furent les rédacteurs du Courrier des Pays-Bas, du Belge et du Journal de Louvain, sont publiquement en relation avec les révolutionnaires de France et que l'on a vu plusieurs français entraîner le peuple aux pillages. Enfin, en Belgique les révoltes eurent les mêmes revendications qu'en France. L'émeute une fois obtenue, les révolutionnaires de France avaient espéré que

<sup>(1)</sup> Cappaccini né en 1784, Cardinal en 1845, mort en 1845. Il remplit diverses missions diplomatiques très importantes dans les Pays-Bas, au Portugal, en Prusse, en Angleterre. Il devint pro-secrétaire d'État en 1831.

l'incendie aurait immédiatement atteint toutes les provinces méridionales du royaume (hollandais), comme la poudre au contact du feu. Ils se sont trompés en cela ».

L'internonce indique alors les motifs qui, d'après lui, expliquent cet échec; puis après avoir dit que, n'étant pas parvenus à obtenir la république, les révolutionnaires français s'attachèrent à séparer la Belgique de la Hollande, il continue : « les provinces de Flandre, de Namur et d'Anvers ne participèrent pas à la révolution violente des autres provinces. Cette passivité déconcerta assez bien les français qui avaient été les metteurs en branle et les dirigeants principaux du soulèvement. Ils essayèrent alors de trouver un appui dans le gouvernement français pour provoquer la rébellion de toutes les provinces belges. Celles-ci dans leur réunion à la France, auraient, grâce à la nouvelle constitution de ce dernier royaume, obtenu des garanties plus grandes que celles demandées au roi des Pays-Bas. Mais la situation du gouvernement français, l'intérêt qu'il avait, à ce moment là, d'être reconnu par les autres gouvernements de l'Europe et de ne pas provoquer une guerre immédiate expliquent que les révolutionnaires reçurent du gouvernement français un refus clair et décisif (1) ». Voilà ce que Rome savait dès les premiers jours d'octobre 1830.

Sur ces événements, des rapports multiples et copieux furent également fournis à Rome par un autre diplomate, Lambruschini, nonce à Paris. Ce prélat devait avoir une brillante carrière. Après son passage à Paris, il fut appelé à la Secrétairerie d'État et, en 1836, devint secrétaire d'État de Grégoire XVI (²). Il conserva cette fonction jusqu'en 1846. Avant que de venir à Paris en 1827, il avait été spécialisé dans les affaires politico-religieuses en sa qualité de secrétaire de la Congrégation des

<sup>(1)</sup> Capaccini à Albani, le 26 septembre 1830, AV., Aff. Straodin., Belgio nº 33.

<sup>(2)</sup> Lambruschini, Luigi, né à Gênes en 1776, secrétaire de la Congrégation des Affaires Ecclésiastiques Extraordinaires sous Pie VII, archevêque de Gênes en 1819, nonce à Paris en 1827, quitte cette ville en juillet 1831 devient cardinal la même année et secrétaire d'État en 1836, meurt en 1854.

Affaires Ecclésiastiques Extraordinaires, organisme qui s'occupait des relations politiques du Saint-Siège avec les divers pays. C'était un moine barnabite et un homme d'Ancien Régime. Il le resta toute sa vie, ce qui lui valut d'être l'objet des fureurs populaires en 1848. Le ministre belge, accrédité près le Saint-Siège, disait de lui : c'est un homme « stationnaire » (¹).

Plus que cela, il n'aimait pas les Belges et son tempérament italien le portait quelque fois à la démesure. Guizot a tracé de lui un portrait peu flatté et par là, peu flatteur (²). Si l'on ajoute à cela que c'était un « fort en théologie » — il disait de Lamennais « dommage qu'il n'ait pas lu les classiques en la matière » — l'on comprendra qu'il n'avait pas le sens de l'adaptation tellement nécessaire à l'Église aux moments où fermentent les idées et les passions novatrices et où les hommes, en définitive, ont plus besoin de nouvelles formules que de nouvelles idées.

Une remarque de Lambruschini est très caractéristique à ce propos et montre son tempérament. Depuis quelque temps, Lamennais, qu'il n'aimait pas du tout, faisait beaucoup de bruit dans son journal l'Avenir.

« Les rédacteurs de l'Avenir, écrit Lambruschini, proposent au clergé de renoncer à tout subside du gouvernement. Ce sont des individus sans mission qui agitent ce problème et cela peut créer la confusion. C'est très pernicieux pour la religion en France. Le gouvernement en arrivera peutêtre à cette décision; mais pourquoi l'encourager à la prendre? Il serait plus opportun d'attendre pour le mettre dans son tort » (³).

Bref, la lecture du volumineux courrier du nonce de Paris nous convainc que la vision de celui-ci pouvait facilement être déformée. En tous cas, son interprétation des faits est sujette à caution; à leur propos, son jugement paraît partial et les

<sup>(1)</sup> de Chimay à Dechamps, le 17 janvier 1847, Archives du Ministère des Affaires Etrangères à Bruxelles, Correspondance Politique, Légations, Saint-Siège, t. III, 1, n° 8.

<sup>(2)</sup> Guizot, Mémoires, t. VII, pp. 399 et 460.

<sup>(3)</sup> Lambruschini à Albani, le 1 décembre 1830, AV., Nunz. Parigi, 1830,

décisions qu'il suggère à Rome pourraient être inopportunes et dangereuses. Elles seront marquées de l'esprit du passé. Une saine critique historique demandait cette mise au point.



Depuis 1829, Lambruschini était alerté. Il avait alors jeté l'alarme en soulignant le danger créé par la présence, dans tous les pays d'Europe, d'exilés italiens qui conspiraient contre le régime existant (1). La révolution parisienne lui avait évidemment déplu. Il y voyait une poussée anti-catholique très dangereuse, il n'y découvrait que cela; surtout la liberté de la presse était, pour lui, la grande responsable. Il notait dans une de ces lettres : « En lisant les gazettes de France, Votre Eminence pourra se rendre compte jusqu'où va dans ce pays la liberté de la presse et que les journaux peuvent impunément assumer le rôle de diriger ou pour mieux dire de corrompre l'esprit public » (2). D'autre part, à la veille des élections de juin 1830, il considérait le succès éventuel des libéraux comme la source certaine de désordres et de la ruine du pays (3). Il était, comme tout le clergé français ou à peu près, farouchement légitimiste. Pour lui, Charles X pouvait seul assurer le triomphe de la religion et donc l'avenir de la France.

Les barricades de juillet 1830 devaient définitivement séparer Charles X de son peuple. Pour Lambruschini, c'était un grand malheur et lorsque, lors du procès des ministres de l'ancien roi, de nouvelles émeutes bousculent les Parisiens, le nonce y trouve la confirmation de ses craintes. Il écrit : « La révolution a atteint non pas seulement les personnes, mais le principe sacré de la légitimité. D'avoir abandonné celle-ci, on a sapé le fondement de l'ordre social. On en arrivera inévitablement à la république, ce qui amènera la guerre civile, le terrorisme, la spoliation des propriétés et tous les massacres de la révolution de 1789 » (4).

<sup>(1)</sup> Lambruschini à Albani, le 21 avril 1829, AV., Nunz. Parigi, 1829.

<sup>(2)</sup> Lambruschini à Albani, le 2 juillet 1830, AV., Nunz. Parigi, 1830.

<sup>(3)</sup> Lambruschini à Albani, le 7 juin 1830, ibid.

<sup>(4)</sup> Lambruschini à Albani, le 26 août 1830, ibid.

En un certain sens, Lambruschini ne se trompait pas. Mil huit cent trente est le prolongement et l'application de 1789 retardés par l'Empire et la Restauration; c'en fut la mise en œuvre pratique. Elle le fut sans les terreurs qu'il annonçait, sans cette guerre générale qu'il prévoyait et dont le mot, comme une obsession, reparaît presque dans toutes ses lettres.

De plus, Lambruschini vit dans la crainte continuelle d'une persécution religieuse, non pas seulement durant les journées de Juillet, mais tout au long des derniers mois de 1830 et des premiers de 1831. Il n'est d'ailleurs pas le seul : plusieurs évêques français ont fui leur diocèse ; l'archevêque de Quélen est en proie au pessimisme ; il demande à Rome les pouvoirs extraordinaires dont les évêques peuvent jouir en temps de persécution. Le Saint-Siège lui refuse cette faveur par délicatesse pour le gouvernement (1).



C'est au cœur de ces émotions que Lambruschini réagit devant les événements belges de 1830 et des mois suivants.

A la nouvelle de la révolution bruxelloise, il écrit : « Ce fut une imitation parfaite de ce qui s'est passé à Paris un mois plutôt, les mêmes cris, les mêmes méthodes, le même but; nous verrons si le résultat de la révolution belge sera semblable à celui du mouvement parisien... » (²). Les affaires des Pays-Bas n'offrent rien de consolant, écrit-il plus tard. Il annonce l'ouverture de la Conférence de Londres, mais il ajoute : « Je serais bien téméraire de prévoir le résultat des tractations, je crains fortement que le fanatisme obstiné des Belges ne rende nécessaire une intervention armée » (³).

<sup>(1)</sup> Préfet de la Congr. Aff. Eccles. Extraord. à Lambruschini, le 22 avril 1831, AV., Nunz. Parigi, 1871. Chaque fois qu'il en a l'occasion, Lambruschini fait savoir qu'on a attaqué le clergé; et il s'inquiète de ce que les préfets et les maires nouvellement nommés soient de hommes de la révolution, Lambruschini à Albani, le 1 décembre 1830, AV., Nunz. Parigi, 1830.

<sup>(2)</sup> Lambruschini à Albani, le 30 août 1830, ibid.

<sup>(3)</sup> Lambruschini à Albani, le 20 octobre 1830, ibid.

Il n'aime pas les Belges, disais-je. Écoutez-le: « A Londres, on s'essaie à trouver des solutions diplomatiques, mais si cette intervention n'aboutit pas à cause de l'invincible obstination des Belges, que feront les Puissances? » (1). Les Belges ont, d'après lui, « une idée gigantesque de leur force et sont pleins d'exagérations » (2).

Mais ce qui lui déplaît, il l'avoue presque sans le vouloir, ce n'est pas tant le désordre révolutionnaire, le caractère outrancier des Belges ou la crainte de la guerre, c'est une question de principe : « Le projet de Constitution (belge) pour une nation entièrement catholique est athée. La religion n'est même pas nommée et ce que l'on appelle la liberté de cohscience est garantie; cette liberté, au fond, n'est rien d'autre que la proclamation de l'indifférentisme religieux et l'expression de l'incrédulité. Voilà la religion que cette révolution offre au peuple » (³). Il n'hésitera pas de rendre les Belges « responsables de donner l'ultime impulsion à la révolution de tous les peuples » (⁴).

Bref, les Belges ont tort sur toute la ligne et Lambruschini doit regretter qu'il n'y ait pas chez eux, comme en Pologne, un tsar qui prenne, comme il le dit au même moment, « le juste parti de briser cette révolte » (5). Il devait penser ainsi ce prélat qui, après la victoire de Nicolas, écrivait : « Le triomphe si important de l'autorité légitime contre la rebellion aidera grandement à briser l'esprit de révolte qui exalte toute tête orgueilleuse » (6). Il vitupère sans cesse contre le principe de non-intervention qui favorise toutes les séditions : « Si l'on regarde l'Europe, écrit-il, on doit reconnaître que sa situation apportera de bien graves conséquences. Cela doit fixer l'attention de tous les gouvernements et particulièrement de Sa Sainteté. J'ai toujours pensé que la Révolution Belge obligerait

<sup>(1)</sup> Lambruschini à Albani, le 4 novembre 1830, ibid.

<sup>(2)</sup> Lambruschini à Albani, le 1 décembre 1830, ibid.

<sup>(2)</sup> Idem.

<sup>(4)</sup> Lambruschini à Albani, le 4 novembre 1830, ibid.

<sup>(5)</sup> Lambruschini à Polidori, le 25 décembre 1830, ibid.

<sup>(6)</sup> Lambruschini à Polidori, le 17 janvier 1831, AV., Nunz. Parigi, 1831. Spinola à Polidori, le 4 janvier 1831, AV., Nunz. Vienna, 1831.

les Puissances, malgré leur répugnance, à prendre une résolution extrème. Si, eu égard à son territoire, la Belgique est une si petite chose, elle présente par sa position et par le motif qui a créé le royaume des Pays-Bas, trop d'intérêts pour que les Puissances se désintéressent de son sort. Admettre l'absurde principe de non-intervention, c'est isoler chaque puissance et l'affaiblir jusqu'à recevoir le coup final, c'est avertir les peuples qu'ils peuvent tous se soulever impunément contre leurs souverains » (1).

Donc, Lambruschini veut la guerre, non pas celle de la France en faveur de la Belgique, mais des Puissances à côté de Guillaume des Pays-Bas.

Pour le nonce de Paris, l'intervention de Puissances d'Ordre est d'autant plus urgente que les membres du clergé belge euxmêmes sont atteints par le virus des libertés et de la révolution. Il blâme le clergé belge qui, d'après lui, mérite « la plus haute réprobation » parce que, non seulement il a préparé la révolution, ce qui est vrai (2), mais également parce qu'il est intervenu en masse dans l'émeute, ce qui est faux (3). Il demande au Saint-Siège de réprimander sévérement ces curés et ces vicaires exaltés et il peut, dans cette démarche, se dire l'interprête de tous les diplomates séjournant à Paris : «La désapprobation est générale, écrit-il. Je sais que le corps diplomatique murmure contre le clergé belge »; et, poursuit-il, « le cabinet du Palais-Royal attribue également la révolution au clergé » (4). Qu'est-ce à dire, sinon que le gouvernement français dont, d'après Lambruschini, la complicité dans la révolution belge est certaine, essaie de cacher son jeu en jetant toute la responsabilité sur le clergé belge. Et le malheur veut que celui-ci prête le flanc à la critique.

A ce propos, une remarque de Capaccini est intéressante. On lui avait fait part des inquiétudes romaines suscitées par le

<sup>(1)</sup> Lambruschini à Albani, le 1 décembre 1830, AV., Nunz. Parigi, 1830.

<sup>(2)</sup> Voir Simon, A. Les Origines Religieuses de l'Indépendance Belge, dans Chantiers, le 15 novembre 1946.

<sup>(3)</sup> Lambruschini à Albani, le 1 décembre., AV., Nunz. Parigi, 1830.

<sup>(4)</sup> Lambruschini à Albani, le 2 décembre 1839, ibid.

rapport de Lambruschini et il répondit : « J'ai fait remarquer à un membre influent du gouvernement (hollandais) que si les prêtres avaient participé à la révolution, la Flandre aurait été embrasée et toutes les campagnes se seraient soulevées... Les protestants ne cessent de faire des déclamations contre le clergé catholique et certains partisans du gouvernement (hollandais) bien que catholiques de nom, comme ils ne peuvent nommer aucun prêtre qui ait pris part à l'émeute de Bruxelles, ont inventé que quelques ecclésiastiques se sont travestis pour se mêler à la populace et exciter celle-ci à la révolte et aux destructions (¹).



Mais l'affaire belge ne se résoud pas immédiatement. Les Puissances paraissent indécises. Les patriotes belges résistent à leurs suggestions et il faudra attendre la malheureuse campagne des 10 jours pour avoir plus de clarté.

Dans l'entretemps, Lambruschini continue d'observer et de se lamenter. Louis-Philippe est devenu roi. Il gouverne avec un ministère où Lafitte semble la personnalité la plus marquante. C'est avec un centre composite, sans cesse inquiété par les libéraux avancés — le parti du mouvement — que le souverain essaie de diriger le pays jusqu'au 13 mars 1831, moment où Casimir Périer porte au pouvoir le parti de la résistance. Assez vite d'ailleurs, le souverain semble vouloir mettre un terme aux progrès de la révolution, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Voici comment Lambruschini interprète la situation. Tout d'abord, il fait remarquer que le danger bonapartiste est grand. Louis-Philippe en aurait été conscient et aurait vu une collusion entre les menées bonapartistes et le mouvement orangiste qui se dessinait en Belgique dès le lendemain de la révolution. Toujours d'après Lambruschini, le gouvernement français, embarrassé par la politique internationale, ne veut pas, du moins

<sup>(1)</sup> Capaccini à Albani, le 26 novembre 1830, AV., Aff. Straord., Belgio, nº 34.

officiellement, aider les révolutionnaires qui travaillent en Belgique. Dès le mois d'août 1830, Lambruschini écrit: « Les événements belges déplaisent à l'actuel gouvernement de la France et il a envoyé des ordres sévères pour que les Français ne prennent pas part à ces mouvements » (¹). Cependant, sous main, les républicains et certains gouvernementaux continuent de travailler la Belgique, ils le feront longtemps; Lambruschini le prétend encore en juillet 1831 (²). Ils auraient même de nombreuses intelligences dans la constituante belge et, aux dires de notre informateur, « le parti qui veut la réunion à la France prend (en Belgique) une consistance de plus en plus forte » (³). Ce que les clubs parisiens envisagent c'est la république en Belgique, ou du moins le rattachement à la France (⁴).

Si, d'après Lambruschini, il est de plus en plus certain, tant à ses yeux qu'à ceux de tous les diplomates accrédités à Paris, que le gouvernement français n'interviendra pas, comme tel, pour développer la révolution en Belgique (5), le roi Louis-Philippe n'abandonnerait pas l'idée d'une union territoriale franco-belge, il serait en cela d'accord avec l'action occulte du gouvernement et c'est le motif pour lequel le monarque veut contenir le roi des Pays-Bas. Celui-ci devra se tenir coi et respecter la Belgique (6).

On sait que la politique du roi des Français parut assez hésitante lorsqu'il fallut donner un roi à la Belgique. Acceptant le trône pour son fils, ou feignant de l'accepter, il répondait aux idées annexionistes de certains politiciens français, puis, en cédant à la pression des puissances, il apaisait celles-ci. Voici ce que Rome lisait à ce sujet dans sa correspondance diplomatique : « L'élection du duc de Nemours est une

<sup>(1)</sup> Lambruschini à Albani, le 30 août 1830, AV., Nunz. Parigi, 1830, Lambruschini à Polidori, le 17 janvier 1831, AV., Nunz. Parigi, 1831.

<sup>(2)</sup> Lambruschini à Bernetti, juillet 1831, ibid.

<sup>(3)</sup> Lambruschini à Polidori, le 12 janvier 1831, ibid.

<sup>(4)</sup> Lambruschini a Bernetti, le 29 mars 1831, ibid.

<sup>(5)</sup> Lambruschini à Polidori, le 22 janvier 1831, ibid.

<sup>(6)</sup> Lambruschini à Bernetti, le 29 mars 1831, ibid.

manœuvre de la France. Le gouvernement français veut empêcher l'élection du duc de Leuchtenberg. Étant généreuse en refusant, elle pourra exiger qu'on retire cette candidature ». Et voulant donner une preuve nouvelle de la soi-disante duplicité de la France, le correspondant, c'était Capaccini cette fois-ci, continuait: « Le gouvernement français a écrit à son commissaire à Bruxelles de ne pas communiquer au Congrès National le protocole de la Conférence du 20 janvier (c'était celui qui donnait les frontières de la Belgique) parce que le gouvernement de la France ne voulait approuver les limites imposées que si elles convenaient au gouvernement belge. Et d'autre part, elle donnait l'impression que les limites désirées par celui-ci seraient reconnues si le duc de Nemours était élu. Ce qui fut fait par les Belges. Cette attitude a mis Talleyrand en difficulté (à Londres). Oui ou non, le gouvernement français acceptait-il le protocole? Pouvait-on encore avoir confiance en la France?» (1).

Palmerston se serait d'ailleurs plaint à diverses reprises, d'un double jeu constant de la France au sujet de l'élection du roi des Belges (2).

Mais tout cela, d'après Lambruschini, c'est l'action qui se développe en secret. Officiellement, la France est étrangère à toutes ces menées. En tous cas, elle est responsable de la révolution belge et de son esprit et l'action gouvernementale du Palais-Royal « est un pas vers l'annexion ».



Toutefois, toujours d'après Lambruschini, les « démagogues » risquent fort de déborder cette action officielle gouvernementale et les diplomates, à la fin de décembre 1830, songent même à quitter Paris, « vaste cloaque dont les eaux putrides sont continuellement agitées et en fermentation » (3). Les révolu-

<sup>(1)</sup> Capaccini à Polidori, le 9 février 1831, AV., Aff. Straord. Belgio, nº 34.

<sup>(2)</sup> Capaccini à Bernetti, le 13 février 1831, AV., Paesi-Bassi, 1831.

<sup>(3)</sup> Lambruschini à Polidori, le 23 décembre 1830. AV., Nunz. Parifi, 1830.

R. B. Ph. et H. — XXVI. — 34.

tionnaires français influencent les belges pour que ceux-ci n'admettent pas les décisions de Londres (¹). C'est que la Belgique est un élément très important d'un ensemble. Dans la pensée primitive des républicains de France, arcboutés par les exilés italiens, comme l'a montré M. Scioscioli, il fallait soulever toute l'Europe: le Piémont, la Hongrie, la Pologne, la France, les États Pontificaux, Londres même (²). L'affaire belge portait désormais avec elle tout l'espoir des novateurs au moment où la révolution parisienne devenue bourgeoise avait avorté.

Et précisément ce qui émeut Lambruschini, c'est que ces républiques européennes, dont la Belgique doit être la première, seront anti-chrétiennes. Ce n'est pas sans motif que le nonce se plaît à souligner les désordres causés par le procès des ministres de Charles X (³), les troubles de février 1831, le sac de l'archevêché du 15 de ce mois. Pour cet observateur inquiet, il est manifeste que Louis-Philippe, qu'il n'aime pas, sera dépassé par les événements : il ne pourra pas contenir la révolution.



Cette volonté d'expansion révolutionnaire, sous-jacente au gouvernement légal de France, avive en Lambruschini l'obsession de la guerre générale. Pour lui, elle est inévitable. Nous pouvions même nous demander s'il ne la désirait pas plutôt que de voir triompher la révolution. En tous cas, l'affaire belge est à la fois la cause, l'occasion et le prétexte de cette guerre. Il ne tarit pas à ce propos: « La grande affaire qui menace d'un guerre générale, c'est la Belgique » (4), écrit-il. « Au reste poursuit-il, les affaires belges s'embrouillent et la conséquence, c'est la guerre » (5). Et, en juillet 1831, il note encore « J'ai toujours cru que la Belgique aurait compromis la paix générale

<sup>(1)</sup> Lambruschini à Bernetti, le 1 juillet 1831. AV., Nunz. Parigi, 1831.

<sup>(2)</sup> Lambruschini à Polidori, le 22 janvier 1831, ibid.

<sup>(3)</sup> Lambruschini à Polidori, le 23 décembre 1830, ibid.

<sup>(4)</sup> Lambruschini à Bernetti, le 10 juin 1831, AV., Nunz. Parigi (Int.  $n^{\circ}$  165, 2) 1831.

<sup>(5)</sup> Lambruschini à Bernetti, le 22 mars 1831, ibid.

et je continue de le craindre » (¹). Même la laborieuse élection de Léopold I ne serait pas une assurance (²). Malgré la prudence de l'Angleterre et de la France officielle, la guerre générale éclatera (³).



En février 1831, il y a du nouveau au delà des Alpes. A Modène et à Bologne, la révolte surgit, victorieuse. L'Autriche appelée au secours par le pape, intervient. Une correspondance active, chiffrée et inquiète s'engage entre Rome et le nonce de Paris. De ce gouvernement français que le Saint-Siège a mis tant de peine à reconnaître (4), Lambruschini doit, coûte que coûte, obtenir la neutralité (5).

Toutefois, pour Lambruschini, la guerre reste toujours imminente; mais il a un espoir presque machiavélique, la Belgique épargnera le territoire italien; c'est sur le Rhin que la guerre se fera (6). Et l'on se demande pour quoi le nonce de Paris, durant ces jours de tension diplomatique occasionnée par l'intervention autrichienne, se plaît à dire et à redire: « C'est la Belgique et la Pologne qui seront la cause de la guerre; elle sera longue » (7). Le nonce voudrait-il à ce moment-là trouver un bouc émissaire? Ce sera la Belgique, ce ne peut être Rome. Il écrivait donc: « Mais la guerre aura lieu, mais ce ne sera pas l'Italie, mais la Belgique qui en déterminera la nécessité. Ce sera un grand avantage pour nous que la Belgique soit le motif de cette guerre et commence sur le Rhin et non sur les Alpes » (8).

<sup>(1)</sup> Lambruschini à Bernetti, le 7 juillet 1831, ibid.

<sup>(2)</sup> Lambruschini à Bernetti, le 6 juin 1831, ibid.

<sup>(3)</sup> Lambruschini à Polidori, le 26 janvier 1831, AV., Nunz. Parigi (Int. nº 165, 1) 1831, Lambruschini à Albani, le 8 novembre 1830, AV., Nunz. Parigi, 1830.

<sup>(4)</sup> Comte de Molé à Lambruschini (copie), le 9 octobre 1830, ibid.

<sup>(5)</sup> Voir ces lettres dans AV., Nunz. Parigi, (Int. 165, 2) 1831.

<sup>(6)</sup> Lambruschini à Bernetti, le 4 avril 1831, *ibid*. Spinola à Polidori le 9 février 1831, AV., Nunz. Vienna, 1831.

<sup>(7)</sup> Lambruschini à Bernetti, le 4 avril 1831, AV., Nunz. Parigi, 1831.

<sup>(8)</sup> Spinola à Bernetti, le 9 février 1831, AV., Nunz. Vienna, 1831.

On le sait, toutes ces craintes furent vaines. En avril 1831, l'Autriche avait rétabli le pouvoir pontifical et les événements belges qui, pour Lambruschini et Capaccini, étaient devenus secondaires, reprennent de l'actualité.



Que faut-il retenir de tous ces documents?

J'ai dit, en commençant, combien leur valeur était relative. La vision de Lambruschini était faussée et l'on peut difficilement accepter son seul témoignage. Il était, entre autres, trop enclin à exagérer le caractère anti-religieux de la révolution parisienne et belge, il était trop porté à souligner l'influence des révolutionnaires français en Belgique puisqu'il voulait, en définitive, montrer que l'émeute bruxelloise devait assurer le succès de la propagande républicaine et anti-catholique, et, par là rendre plus méprisable la révolution de juillet; il aimait trop peu Louis-Philippe que pour émettre à son sujet un jugement serein. N'empêche que ses considérations sur ces divers propos doivent être retenues; elles peuvent nuancer certaines appréciations. On a trop négligé, en tous cas pour la révolution belge, la source diplomatique du Saint-Siège.

Mais cette valeur relative elle-même n'enlève pas la grosse importance de ces documents puisque, avec ceux de Capaccini, la devaient inévitablement former l'opinion romaine sur la Belgique et la France de 1830.

Et voici donc, à la clarté de ces rapports, ce que Rome pensait nécessairement.

L'obstination des Belges, l'action obscure des démagogues français, la complicité voilée du gouvernement parisien ont fait, aux yeux de Lambruschini, que la Belgique est devenue le chancre qui ronge le flanc de l'Europe, elle est le foyer d'une éventuelle insurrection et de la guerre générale; plus que cela, elle est le centre de diffusion d'une doctrine pernicieuse, du moins au jugement du nonce, celle de la liberté de la presse et des cultes.

Or, tout cela que Lambruschini pense et écrit avec passion, il l'envoie au Saint-Siège. Capaccini, ami de la Belgique est à

Londres depuis octobre 1830 et il n'a laissé au pays qu'un secrétaire, le chanoine Antonucci, dont les rapports sont sans doute moins pessimistes, mais qui n'a pas l'autorité du nonce de Paris. Sans doute aussi, le nonce de Vienne, Spinola, tempère quelque peu les inquiétudes de Rome mais les dépêches de ce prélat sont rares tandis que Lambruschini est sur place et très apprécié par le pape.

Ses relations devaient inévitablement retenir le Saint-Siège qui, depuis 1801, essayait de s'accommoder plus ou moins avec l'État moderne. Les appréhensions sans cesse répétées de Lambruschini engageaient le pape à la prudence sinon à l'opposition. Et si l'on se rappelle que, en 1836, l'ancien nonce de Paris est devenu secrétaire d'État, l'on se rend compte de l'atmosphère romaine. Plus particulièrement, l'on conçoit que le pape ait gardé au sujet de la Belgique une méfiance à peine cachée et qu'il ait tenu sous un regard soupçonneux l'épiscopat belge lui-même.

Mais sur la France aussi le discrédit est jeté. C'est elle la responsable de la Révolution Belge, elle en est l'âme damnée, dirais-je, toujours d'après Lambruschini. Elle continue de vouloir la république anti-chrétienne. Elle est menée par un gouvernement qui fait de la duplicité sa méthode diplomatique. Peut-on dès lors s'étonner qu'il ait fallu si longtemps avant de sonner le ralliement? Ce n'est pas la forme républicaine du gouvernement que Rome réprouve, c'est l'esprit de 1830, esprit plus anti-religieux encore que anti-clérical.

Enfin, il y a autre chose tout aussi important. Pour Lambruschini, la Belgique est fille de Lamennais, la Belgique est façonnée à l'image des libertés et ces libertés sont, d'après lui, destructrices de la vérité et renverseront le trône, et donc l'Église elle-même.

Et, que si le Saint-Siège pouvait envisager un accord avec cette pensée moderne, Lambruschini levait le spectre de la révolution italienne, de la dissolution des États Pontificaux, ce qui, à n'en pas douter, devait effrayer les milieux romains.

Il n'est pas étonnant, dès lors, que l'on ait songé, à Rome, à refuser l'adhésion à la Constitution Belge, ce qui aurait creusé un fossé très profond entre l'Église et non seulement la Belgique, mais également toutes les nations contemporaines qui allaient inévitablement se former suivant les mêmes principes. Si de hautes influences et aussi une certaine modération du pape (¹) — Capaccini eut ici un rôle éminent — ont empêché ce désastre, les catholiques libéraux devaient bientôt entendre Grégoire XVI réprouver, en un style presque passionné, les fameuses libertés modernes. Mirari Vos paraissant en 1832, était l'écho amplifié des lamentations et des observations du nonce de Paris.

Mais, rien ne pouvait éviter que « la liberté comme en Belgique » se répande en Europe, et bientôt dans le monde.

A. SIMON.

<sup>(1)</sup> Voir à ce sujet mon Grégoire XVI et la Belgique, dans MISCELLANEA GREGORII XVI, Rome 1948.